

LES ATELIERS de Mater Dei asbl

Inscriptions aux ateliers, modalités pratiques :

Les inscriptions auront lieu le samedi 16 septembre 2017 de 11h00 à 12h30 dans le hall omnisports de l'école. Comme les années précédentes, nous vous demandons de vous préinscrire sur le site www.ateliersmaterdei.be qui sera actif du dimanche 10 septembre à partir de 10h au vendredi 15 septembre à 20h.

Après avoir complété le formulaire que vous trouverez sur le site, il vous sera attribué un **numéro** correspondant à votre ordre de passage **pour venir inscrire les enfants d'une même famille (uniquement frères et sœurs)** le 16 à l'école. Le numéro de passage que vous recevrez sera déterminé par votre ordre d'arrivée sur le site.

Le 16, les portes seront ouvertes à 11h00 et les inscriptions seront prises dans l'ordre des numéros reçus préalablement sur le site. Une même personne pourra inscrire plusieurs familles, mais il lui faudra un numéro différent pour chaque famille à inscrire.

Ce jour-là, veuillez vous munir du numéro que vous aurez reçu et de votre bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Dans le souci d'offrir l'accès aux ateliers à un maximum d'enfants, vous ne pourrez inscrire votre enfant qu'à UN seul atelier du midi et UN de l'après-midi (sous réserve de places disponibles, donc prévoyez plusieurs choix avec votre enfant), moyennant le **paiement sur place de cet(ces) atelier(s), par bancontact uniquement**, pour la sécurité et le confort de chacun. Les paiements en liquide ne pourront pas être acceptés. A titre exceptionnel, les paiements par cartes de crédit seront acceptés moyennant une majoration de 2% du montant, afin de couvrir les frais liés à ces transactions.

Après le jour des inscriptions, les places restantes seront proposées jusqu'au mercredi 20 septembre en priorité aux enfants dont les parents n'auront pas pu venir le 16. C'est après cette date que les enfants qui souhaiteraient un deuxième, voire un troisième atelier pourront s'inscrire. La liste des disponibilités et les modalités pratiques seront publiées sur notre site www.ateliersmaterdei.be à partir du 18 septembre 2017.

S'il n'y avait pas assez d'inscrits à un atelier, celui-ci pourrait être supprimé. Dans ce cas, nous proposerions une alternative à votre enfant.

Il est essentiel que votre enfant participe avec vous au choix de ses ateliers. Ce temps extra-scolaire que vous lui offrez ne pourra lui être bénéfique que s'il y adhère de bon cœur. Nous prendrons contact avec vous si votre enfant manquait ses séances de façon inexplicquée, et vous invitons à nous faire part sans tarder d'éventuelles difficultés. Nous trouverons une solution ensemble pour le bien-être des enfants.

Les ateliers débiteront la semaine du 1er octobre et se termineront la semaine du 31 mai. Votre enfant participera donc au-moins à 22 séances hebdomadaires. Si, pour des raisons de calendrier ou d'absence de l'animateur, ce minimum de 22 séances n'était pas atteint à la fin du mois de mai, nous vous informerons des séances supplémentaires organisées au mois de juin.

La contribution financière des parents est calculée au plus juste : elle couvre l'indemnisation des animateurs, le coût des fournitures et de l'équipement nécessaires aux activités, les primes d'assurance et un minimum de frais administratifs, dans la mesure où toute la gestion est encore assurée par des bénévoles.

Les enfants s'engagent pour l'année : aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon.

Merci d'avoir lu ces notes jusqu'au bout... et bonne rentrée !

L'équipe des ateliers,

Laurent Lefèvre
Gilles Renard
Christelle Vekemans-Gaulon
Clara Guilloret